

# Au fil des saisons ...

JUIN 2015 - N° 4



ÉTAMPES-SUR-MARNE



*Le mot du maire*  
..... p. 2

*Budget :*  
*ce qui va changer*  
..... p. 3



*Nouveaux horaires*  
*agence postale*  
..... p. 6

*ASE Pétanque*  
..... p. 7



*Fête de la nature*  
..... p. 8



## Le mot du maire

E

nfin l'été arrive et avec lui le soleil, la chaleur et surtout les vacances bien méritées pour tous.

Alors pourquoi ne pas emmener ce 4<sup>e</sup> numéro de *Au fil des saisons* dans vos bagages ? Vous pourrez ainsi prendre le temps de comprendre les difficultés auxquelles est confronté l'ensemble des communes de France, petites ou grandes, et plus particulièrement la nôtre.

J'avais annoncé que ce numéro serait consacré en grande partie aux mesures que le gouvernement a prises pour faire participer les collectivités au désendettement de notre pays.

Vous les trouverez dans ces pages et vous verrez que ces mesures sont à mon avis bien trop dures. Elles auront surtout pour effet de limiter les services rendus à la population, geler l'emploi et diminuer de

manière drastique nos investissements, pourtant indispensables au bon entretien de notre village.

Par là même, si nous réalisons beaucoup moins de travaux, nous ferons moins travailler les entreprises et donc des répercussions sur l'emploi seront inévitables.

Est-ce de cela dont notre pays a besoin ? J'en doute !

Vous trouverez également les mesures que nous avons été contraints de prendre pour équilibrer notre budget car contrairement à l'État, les communes doivent présenter des budgets en parfait équilibre, en dépenses et en recettes au centime près. Vous pouvez compter sur notre équipe pour faire face à ces difficultés et gérer de façon raisonnée nos finances.

En attendant de vous rencontrer, je vous souhaite une bonne lecture et surtout un bel été.



**Jean-Luc MAGNIER**  
Maire d'Étampes-sur-Marne



### Fête des écoles

La Fête des écoles se déroulera **le mardi 30 juin 2015** à 17h30. Parents et grands-parents sont attendus.

### Accueil de loisirs été 2015

La commune organise un accueil de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 14 ans pendant les vacances d'été **du 6 au 31 juillet 2015**.

### Fête du 14 juillet

La Fête du 14 juillet se déroulera selon le programme suivant :

#### Lundi 13 juillet

21h Bal  
21h30 Retraite aux flambeaux  
23h30 Feu d'artifice

#### Mardi 14 juillet

15h30 Défilé et dépôt d'une gerbe au monument aux morts  
16h Buffet et rafraîchissements offerts par la commune  
Jeux et animations diverses

## Événements à venir

### Fête patronale

La Fête patronale de notre commune se déroulera selon le programme suivant.

#### Samedi 15 août

Le soir retraite aux flambeaux et bal disco.

#### Dimanche 16 août

En début d'après-midi un défilé musical dans le village suivi d'un spectacle de variétés sur la place de la mairie. Un numéro de clown, de magie et des séances de maquillage sont proposées de 15h à 18h.

#### Lundi 17 août

Après-midi : jeux pour les enfants avec tours de manège gratuits, concours de belote à la salle des associations, de 15h à 18h.



### Vide-greniers

Les vide-greniers des lotissements rue des Iris et rue des Primevères auront lieu **le dimanche 13 septembre 2015** de 8h à 18h. Venez partager notre bonne humeur !

# Budget : ce qui va changer

Madame, Monsieur,

Vous avez sans doute entendu dans tous les médias que les collectivités traversaient de grandes difficultés en raison des mesures prises par le gouvernement pour désendetter notre pays.

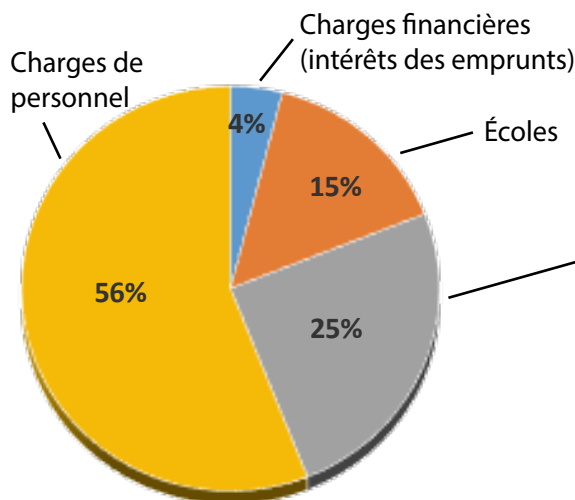
Cette conjoncture se traduit par des baisses de dotations d'environ 11 milliards d'euros sur 4 ans pour l'ensemble des collectivités, avec pour effet un étranglement financier progressif des communes.

Je tiens à vous informer, par des données chiffrées, ce que ces mesures représentent pour Étampes-sur-Marne.

Vous trouverez dans ce document l'ensemble des baisses de recettes, l'augmentation des charges et les mesures prises pour absorber ces baisses de revenus, le conseil municipal se devant de gérer le budget communal en « bon père de famille ».

## Le budget communal se compose de deux budgets.

### > Un budget de fonctionnement regroupant les dépenses :



Charges à caractère général (du carburant aux petites fournitures, le règlement des prestataires comme la cantine, les centres de loisirs, etc.), les charges de gestion (cotisations aux organismes, subventions aux associations).

### et les recettes :

- les impôts
- les diverses dotations dont celles de l'État

- les revenus des immeubles (loyers, locations de la salle des fêtes)
- la cantine, la garderie, le centre aéré

### > Un budget d'investissement regroupant les dépenses :

- les travaux engagés et à engager
- le remboursement du capital des emprunts

### et les recettes :

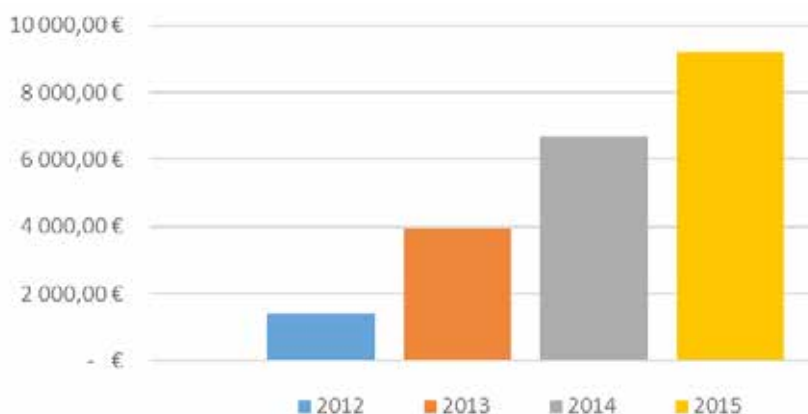
- la taxe d'aménagement sur les permis de construire
- le remboursement d'une partie de la TVA sur les travaux
- les subventions obtenues pour les travaux engagés
- une partie du résultat dégagé par le budget de fonctionnement

## Les charges nouvelles

### > Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Il a été mis en place sous l'ancien gouvernement. Les communautés de communes dites riches paient pour les communautés de communes dites pauvres.

La Communauté de communes de la région de Château-Thierry (CCRCT) étant considérée comme riche, chaque commune adhérente à celle-ci doit régler, qu'elle soit riche ou pauvre, une somme intégrant plusieurs critères. Celle-ci **augmente de 2 500,00 € par an** en moyenne pour notre commune.







## > L'Agence postale communale (APC)

Si elle ne constitue pas en soi une charge nouvelle, elle mérite cependant que l'on s'y attarde en quelques lignes.

Rappel important, c'est la commune qui paie pour ce service public : Rosemonde BOCQUILLON est une employée communale et non une employée de la Poste, comme beaucoup le pensent.

La commune paie donc son salaire et les charges ainsi que le téléphone, pour une ouverture au public tous les jours de la semaine !

La Poste estime que 15h00 d'ouverture par semaine seraient suffisantes et nous dédommage donc sur cette base à hauteur de 11 952 € par an.

**Tout le monde connaît le succès de notre APC qui est 1<sup>ère</sup> de Picardie et dans les 10 premières de France en termes de chiffre d'affaires.**

C'est donc bien la Poste qui bénéficie de ce succès mais c'est la commune qui paie !

**Coût pour la commune :**  
**32 431,00 €**

**Dotation de la Poste :**  
**11 952,00 €**

La Poste assurait jusqu'en 2011 les remplacements de vacances et éventuellement les absences pour cause de maladie. En 2012, la Poste a décidé la suppression de ces remplacements, à charge pour la commune de les assumer (ou pas), ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui.

**À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015, la commune ne pourra plus les assurer, faute de moyens. La Poste sera donc fermée pendant les congés de la postière.**

## > L'instruction des permis de construire



À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015, la Direction départementale des territoires (DDT) qui validait l'instruction des permis de construire ne le fera plus, cette compétence étant transférée aux communautés de communes ; à charge pour celles-ci de mettre en place un service instructeur.

Cette **nouvelle charge financière** impactera chaque commune par une quote-part qui n'est pas encore complètement validée mais **qui pourrait se situer pour Étampes-sur-Marne entre 7 000,00 € et 8 000,00 € par an.**

## > Les Nouvelles activités périscolaires (NAP)



Cette réforme controversée dont nous doutons tous de l'efficacité a été instaurée par le ministre PEILLON.

La commune a été dans l'obligation de mettre en place des activités pour les enfants et d'embaucher des animateurs.

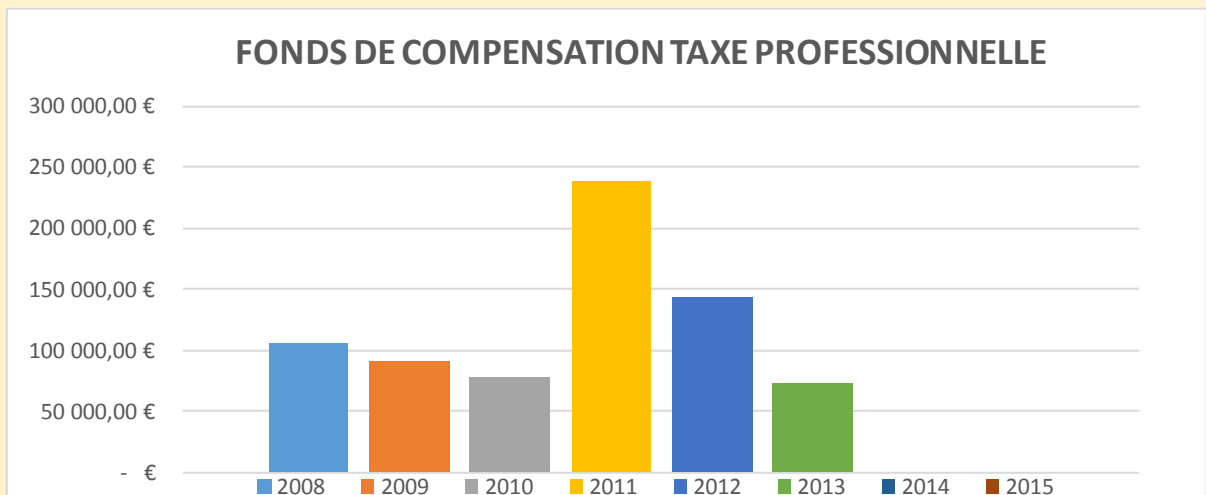
L'État verse une aide à hauteur de 50 € par élève.

Coût total	22 204,00 €
Aide de l'État	8 500,00 €
<b>Reste à charge pour la commune</b>	<b>13 704,00 €</b>

## Des baisses significatives

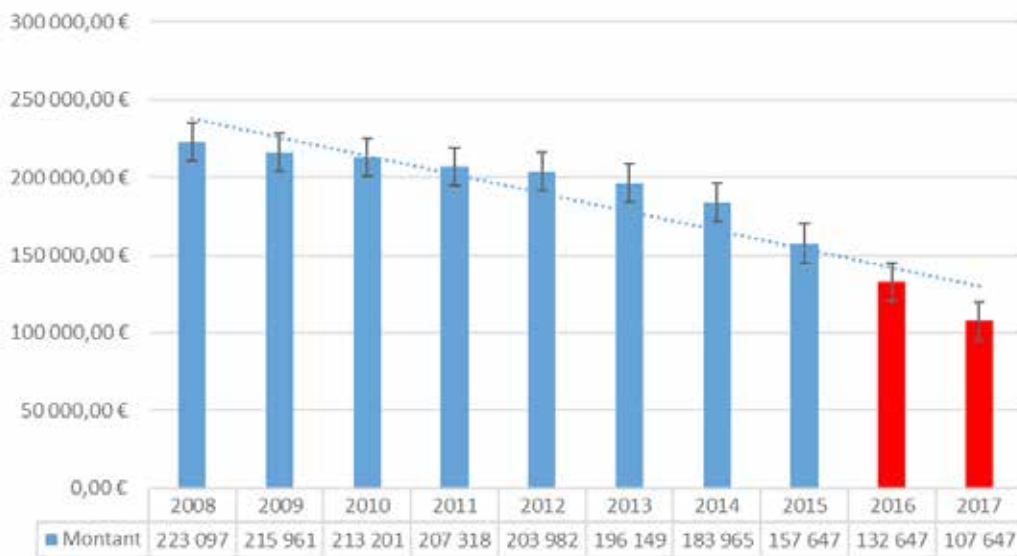
Vous trouverez quelques graphiques qui, je l'espère, vous donneront les éclairages nécessaires sur les nouvelles données financières.

Plus rien après 2013 (sans commentaire...)





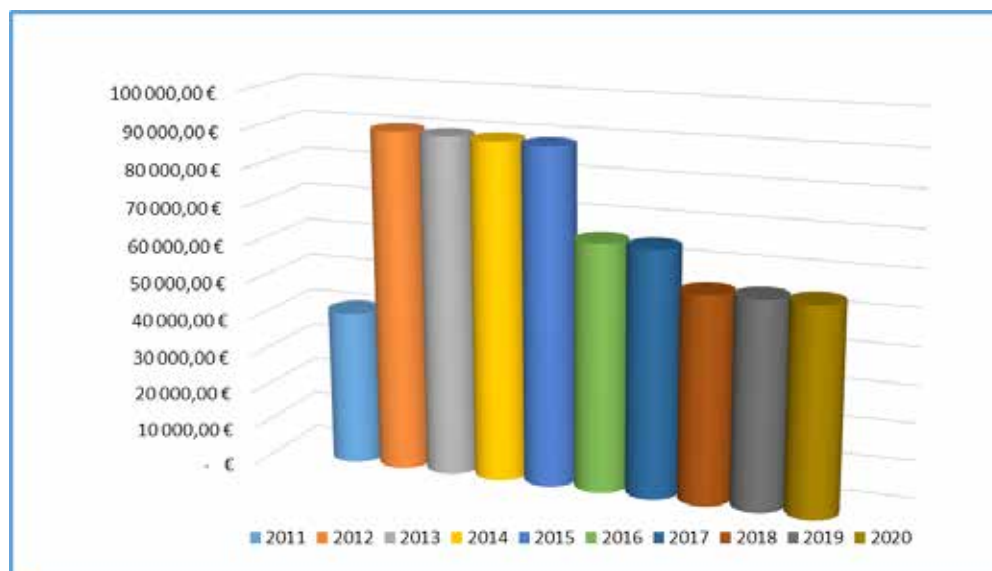
## DOTATION FORFAITAIRE DE L'ÉTAT DE 2008 À 2017



Prévisions de l'Association des maires de France (AMF) pour 2016 - 2017 :

Les pertes se situent autour de 115 450,00 € soit -51,25 %.

## LES RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2010 À 2015





## Les emprunts de la commune de 2011 à 2020 - remboursements annuels

ANNÉE	POURCENTAGE
2008	0,00 %
2009	0,00%
2010	2,00 %
2011	0,00 %
2012	0,00 %
2013	0,00 %
2014	0,00 %
2015	1,80 %

Cette année, vos impôts augmenteront de 1,8 %.

Le conseil municipal a souhaité préserver la quasi totalité des services rendus aux habitants de la commune et a pris certaines mesures pour compenser les pertes et assurer une gestion raisonnée du budget :

- - 5 % sur la plupart des charges
- - **10 % sur les indemnités des élus**
- + 1,8 % d'impôts
- une limitation des travaux dans la commune avec un étalement sur plusieurs années

## Nouveaux horaires de l'agence postale

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, l'agence postale sera ouverte tous les jours **excepté le mercredi** :

- **les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30**
- **le samedi, de 9h à 11h30**

Merci à Rosemonde qui part à la retraite et qui est tant appréciée ! Nous lui souhaitons une belle retraite après une longue carrière professionnelle !



## Commémorations



Les Étampeois sont venus aux cérémonies du 26 avril, Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation et le 8 mai pour commémorer la victoire de 1945.

Merci à ceux qui ont réservé un bon accueil aux enfants à l'occasion de la collecte pour soutenir l'association le Bleu de France, collecte qui s'est révélée supérieure à celle de 2014.

## Amap

Notre Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) reprend la distribution de ses paniers depuis mai avec un nouveau et jeune maraîcher, Pierre Chabrol, qui nous propose des livraisons généreuses et variées.

**Le lieu de distribution a changé, c'est au café tabac d'Étampes-sur-Marne, dans l'arrière-salle, le jeudi soir, de 18h30 à 20h.**

Un grand merci aux 2 gérants, Lucas et Jordan, qui ont accepté de nous accueillir. N'hésitez pas à prendre contact avec nous (coordonnées en mairie et au café), à tester un panier (valeur : 10€) et à nous rejoindre.

## Jardins partagés

Les aménagements se poursuivent et ça pousse ! Merci à tous ceux qui contribuent à ce projet car on nous a proposé très généreusement des graines, des plants, des palettes et des conseils.



## Actes d'incivilité

Une nouvelle fois en à peine un an, un jeune arbre rue Pierre Sémard a été coupé presque à sa base. Doit-on chercher la raison d'un acte aussi bête ?

Et on retrouve encore des déjections canines à l'intérieur et autour de l'aire de jeux de la Résidence du château. ..

**Rappel :** l'usage des tondeuses est autorisé le dimanche de 10h à 12h. Merci de respecter strictement ces horaires.



## Astuce de saison

### Chasser les guêpes de façon naturelle

Quoi de plus agaçant que les guêpes qui nous tournent autour lorsqu'on mange dehors ! Pour les chasser, il faut prendre un petit récipient, le remplir de café moulu et mettre le feu. Le café ne fait pas de flamme, il brûle par incandescence et les guêpes ne supportent pas l'odeur. Surtout, éloignez les enfants !

## Chasse au trésor



L'association Étampes et vous propose une chasse au trésor ouverte à tous jusque fin septembre : 3 parcours à faire en famille à la date de votre choix.

**Règles du jeu et feuilles de route sont disponibles sur le présentoir de la mairie, à la médiathèque et en téléchargement sur le site : [www.etampesetvous.jimdo.com](http://www.etampesetvous.jimdo.com)**  
Bonne chasse au trésor à tous !

## Association

### ASE Pétanque Étampes-Sur-Marne

Créée en 1989, l'association a pour président Joseph NAPOLEONE depuis 2004.

Il y avait alors 27 licenciés. **À ce jour, le club compte 86 licenciés et 52 classés. Il est 1<sup>er</sup> club de l'Aisne et 1<sup>er</sup> club de Picardie.**

Le club a réalisé de belles performances ces dernières années : 1<sup>er</sup> de l'Aisne en 2010 et en 2011, 2<sup>ème</sup> de l'Aisne en 2012 et en 2013 et 1<sup>er</sup> de l'Aisne en 2014.



## Recensement

La démarche se fait à l'initiative du jeune.

### Le jeune doit se présenter :

- à la mairie du domicile, s'il habite en France,
- au consulat ou à l'ambassade de France, s'il réside à l'étranger.

### Quand se faire recenser ?

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Un jeune qui dispose de la faculté de décliner la nationalité française mais ne l'a pas exercée avant 19 ans, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.

### Régularisation

Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

### Pièces à fournir :

- une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple),
- un livret de famille à jour.

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.



## QUELQUES PHRASES À LIRE EN ÉCOUTANT LE CHANT DES OISEAUX

On parlait, on se taisait et le silence n'était pas une gêne dans cet entrelacs éblouissant des riens qui nous constituent, et que nous sommes. On était si bien. Elle me bouleversait. J'aurais voulu lui demander où elle s'était cachée pendant toute ma vie.

Pierre Assouline - *Sigmaringen*

Les seniors sont à l'honneur avec Sophie BOURLET, 1<sup>ère</sup> joueuse de l'Aisne, Thierry TOUPRY, 1<sup>er</sup> joueur de l'Aisne et 1<sup>er</sup> joueur de Picardie, Sébastien BOURLET, 2<sup>ème</sup> joueur de l'Aisne et 2<sup>ème</sup> joueur de Picardie, Cyril PINTO, 3<sup>ème</sup> joueur de l'Aisne et 3<sup>ème</sup> joueur de Picardie.

Nous sommes également fiers de compter à notre palmarès 2 vice-champions de l'Aisne, David LESIEUR et Olivier PARMENTIER au jeu provençal.

Les jeunes sont très prometteurs, voici leurs résultats : Damien CATOEN, champion de l'Aisne junior en triplettes et en doublettes, Corentin LEQUEUX,

vice-champion de l'Aisne junior en triplettes et Jérémy CATOEN, vice-champion de ligue et de l'Aisne cadet en triplettes.

Toutes nos félicitations à nos joueurs.





## Recette pour un dessert



### Cake bananes et noix

C'est l'occasion de vider son panier de noix et de découvrir ce délicieux cake en attendant les fruits de l'été.

- 225 g de farine
- 225 g de sucre
- Entre 225 g et 250 g de noix concassées plus quelques cerneaux entiers pour la décoration
- 4 bananes bien mûres
- 120 g de beurre fondu
- 3 œufs
- 1 c. à café de levure
- 1 pincée de sel

Options : graines de pavot, zeste de citron, pommes précuites à la place des bananes, etc.

#### Préparation :

- préchauffez le four à 180° (th.6) ;
- mélangez le beurre fondu avec le sucre et les œufs ;
- ajoutez la farine, la levure et le sel ;
- incorporez les bananes écrasées et les noix concassées ;
- versez dans un moule ;
- décorez avec quelques cerneaux de noix.

**Cuisson :** environ 1h. Vérifiez avec un couteau en fin de cuisson.

## Fête de la nature

Il existe à Étampes-sur-Marne un petit coin de paradis qui, au fil des ans, devient une véritable fierté communale et qui est le lieu idéal pour célébrer la Fête de la nature, le site naturel de la Conge ! C'est tranquillement vers ce lieu que les Étampois se sont dirigés le samedi matin 20 mai, accompagnés par une conteuse québécoise captivante, Nadine Walsh. Elle a ponctué et animé ce parcours par ses histoires inspirées de la nature, poétiques et parfois teintées d'humour, peuplées de fées, d'elfes et de monstres qui ont littéralement enchanté son auditoire, les



petits autant que les adultes. Le parcours était également pédagogique grâce aux connaissances botaniques de Pierre-André Jacquet qui a fait découvrir aux habitants la biodiversité du lieu et notamment quelques variétés de plantes rares et protégées. La visite s'est terminée par l'exposition des photos réalisées en particulier par l'APEI de Chierry.



## Covoiturage à Étampes-sur-Marne

À l'instar de tant de communes en France, nous pourrions instaurer un système de covoiturage. Si vous êtes intéressés, faites-le nous savoir en vous présentant à la mairie qui recueillera les demandes et propositions. Le cas échéant, nous relaierons les informations via le site internet.

## Un peu de culture

### Actualités de la médiathèque

Nous vous proposons entre autres :

- un roman du terroir qui raconte l'histoire d'une famille de vigneronniers corréziens qui partent vers les terres du Médoc, *Quai des Chartrons* ;
- un policier, *Embrouille en Provence*, où se mêlent des histoires de vin, d'affaires commerciales suspectes d'un américain milliardaire qui arrive en France, à Marseille. Des petites vacances au soleil qui vont se transformer en magouille ;
- un roman très ancré dans notre société d'aujourd'hui qui raconte la vie d'amies dans un quartier. L'une d'elles confie sa fille à une nouvelle voisine qui s'avère ne pas être une nounou de confiance, *Petits goûters entre amies* ;
- et pour finir, une touche d'humour avec cette histoire d'un homme qui simule la maladie d'Alzheimer pour rendre fou son entourage, mais surtout sa femme, *Comment ma femme m'a rendu fou*.

#### RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 16h30 - 18h / Mercredi : 9h - 12h et 14h - 18h / Samedi : 9h - 12h

**Contact et infos : 03 23 69 49 48**

